

été mêlé aux affaires politiques de la division électorale qu'il a représentée dans la suite. Son énergie était considérable, et il a toujours porté un grand intérêt aux questions publiques; fermement attaché à son parti, il n'en conserva pas moins sa nature généreuse et sympathique. C'est une perte douloureuse pour la députation. Sa famille et ses proches ont l'assurance de notre profonde sympathie.

Plusieurs années avant sa première élection au Parlement, il m'avait été donné de connaître le lieutenant-colonel George Harold Baker. Entre les membres de la députation il fut le premier à faire le sacrifice suprême de sa vie pour le triomphe de la liberté et de la justice. Il descendait d'une famille qui a joué un rôle dans notre histoire. Son grand père faisait partie de la législature de la province de Québec dès 1834. Son père a siégé en ce Parlement durant vingt-cinq ans au moins et il a fait, si je ne me trompe, un stage de neuf ans à la législature de la province de Québec. Le lieutenant-colonel Baker fut élu à la Chambre des communes, en 1911. Sa voix n'a pas retenti très souvent dans cette enceinte, mais, le connaissant bien, j'avais la plus grande estime, non seulement pour son caractère, sa nature et ses aptitudes, mais encore pour tout ce qu'il promettait d'accomplir d'utile dans la vie publique de ce pays. Je ne crois pas exagérer en disant qu'il n'existe pas de fonction dans la vie publique du Canada à laquelle n'aurait pu aspirer George Harold Baker, si la mort ne l'eût empêché de servir son pays dans ce Parlement. Lorsqu'il me fit part de son intention de s'enrôler, je fus frappé de l'irrépressible ferveur de son patriotisme.

Je me rendis parfaitement compte à ce moment que toute objection de ma part serait impuissante à le faire dévier de la ligne de conduite qu'il s'était tracée. Il se mit à l'œuvre d'une façon caractéristique. Sachant qu'un entraînement méthodique est de rigueur, il chercha, non seulement au Canada, mais encore de l'autre côté de l'Atlantique et même aux Indes, quelqu'un dont il pût faire son collaborateur et qui assumât des fonctions qu'il ne se croyait pas suffisamment apte à remplir, vu son manque d'expérience et d'entraînement préliminaire. Il se rendit au front. Je me rappelle que peu de temps avant son départ, j'eus l'avantage de le présenter à un Américain très distingué, en visite à Ottawa alors. Cet homme, après avoir conversé quelques instants seulement avec le lieutenant-colonel Baker, me dit: Si vos officiers et vos soldats canadiens sont du type de cet hom-

me, je ne m'étonne plus des exploits qui les ont illustrés au front. Nous connaissons l'esprit admirable, le courage magnifique et le véritable patriotisme qui ont animé et dont font encore preuve les soldats du contingent canadien sur la ligne de feu, mais j'ose croire qu'entre ceux qui sont partis du Canada pour risquer leur vie sur les champs de bataille de l'Europe, il ne s'en est pas trouvé à l'esprit plus ouvert, à patriotisme plus sincère et à perspectives d'avenir plus engageantes que George Harold Baker. Sa tombe se trouve quelque part en France. Je crois que dans cette Chambre et dans tout le pays, tous ceux qui l'ont connu déplorent sa perte. J'estime qu'en lui le pays a perdu un homme dont la carrière politique s'annonçait dans des conditions du meilleur augure, et personnellement je sais que j'y ai perdu non seulement un adhérent loyal dont la fidélité m'a encouragé et soutenu dans plusieurs circonstances difficiles, mais encore un des amis intimes les plus appréciés que j'aie connus depuis mon entrée dans la vie publique.

Le très hon. sir WILFRID LAURIER: Monsieur l'Orateur, je souscris volontiers à tout ce que mon très honorable ami a dit à l'égard des quatre collègues dont nous pleurons la mort. Mon très honorable ami a fait leur éloge en termes appropriés, surtout lorsqu'il a parlé de son collègue le regretté directeur général des Postes. Monsieur Casgrain n'a pas siégé au Parlement assez longtemps pour donner la pleine mesure de sa force. Sa santé laissait à désirer, et particulièrement l'année dernière, ceux qui l'avaient connu dans sa pleine vigueur, pouvaient concevoir des craintes sur l'avenir. Tout ce que mon très honorable ami a dit de monsieur Casgrain est parfaitement exact. Ses anciens collègues le savent, il s'est distingué dans cette enceinte; et ceux qui l'ont connu précédemment affirment qu'il était aussi courageux qu'habile, et aussi loyal que courageux dans les luttes de la politique. Je l'ai connu étudiant, plus tard jeune avocat, et ensuite à ses débuts dans la carrière politique. Maintes fois, je l'ai eu pour contradicteur dans les assemblées publiques, lorsque la lutte était chaude et les esprits très montés, et je suis heureux de pouvoir dire, aujourd'hui qu'il est disparu, que jamais un mot blessant n'a été prononcé par un de nous en aucune circonstance.

Je puis ajouter que bien que nous ayons eu des opinions opposées sur presque toutes les questions, il a toujours existé entre nous,

[Le très hon. sir Robert Borden.]